











Bulletin Communal 2017



POSTROFF

Bulletin municipal de Postroff

Année 2017

Le mot du Maire



Dans la continuité des équipes municipales précédentes, j'ai souhaité poursuivre la parution d'un bulletin municipal. Cependant, en raison d'évènements familiaux et de soucis de santé, contrairement à la tradition, ce présent bulletin paraît à l'automne et non au moment des fêtes de fin d'année.

Persuadé que vous comprendrez ce retard, je me permets d'ajouter cet adage : « mieux vaut tard que jamais ». Je profite de la parution de ce bulletin communal pour vous transmettre les éléments qui vous permettront d'appréhender avec précision les finances de la commune.

A leur lecture, vous observerez que les résultats sont plus que satisfaisants, autant en terme de fonctionnement que sur le plan de l'investissement. En effet, les sommes épargnées et les aides sollicitées nous donnent l'occasion de mettre en œuvre les gros travaux sans alourdir la fiscalité.

L'année 2017 a été une année de transition, sans grands investissements car l'organisation du projet de réfection de la toiture de l'église catholique et en particulier son montage financier a été particulièrement complexe, long et prenant. Mais le projet est maintenant en cours et j'en suis particulièrement satisfait.

Notre village reste attractif avec son école fonctionnant en réseau avec les villages de Baerendorf et Kirrberg, l'adhésion au périscolaire de Rauwiller, le réseau de transport ISIbus mis en place par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud qui désenclave notre commune.

Malheureusement, je déplore cependant le nombre de maisons qui restent inhabitées dans le village, soit parce qu'elles ne trouvent pas preneur, soit parce que les propriétaires ne souhaitent ni les céder, ni les réhabiliter. L'aménagement de zones pour des constructions nouvelles reste un non-sens si le cœur du village se meurt et s'il faut pour cela rogner sur des surfaces agricoles. Sans compter le coût qu'engendrerait ce type d'aménagement qui serait difficile à équilibrer. En effet, le prix de revente de telles parcelles ne pourrait dépasser un seuil abordable pour les futurs propriétaires.

Parmi les projets de l'année 2018, il y en a un qui me tient d'ailleurs particulièrement à cœur et cela depuis longtemps, c'est de matérialiser notre sobriquet « Postroffer Isbär ». Vous découvrirez les étapes de sa réalisation dans notre prochain bulletin.

.

Par la réalisation de tous nos programmes, nous entendons poursuivre notre action de valorisation de notre village et d'embellissement de notre espace commun.

Bonne lecture.

Ernest Holtzscherer.



Au sommaire

- DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 3 à 5
- LE BUDGET COMMUNAL 6 à 7
- LES REALISATIONS DE L'ANNEE 8 à 9
- LES PROJETS EN COURS 10
- LA VIE A POSTROFF, AU FILS DES MOIS 11 à 16
- LA VIE A L'ECOLE DE POSTROFF 17 à 21
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES 22
- ETAT CIVIL 23
- PERISCOLAIRE A RAUWILLER 24
- ACI DES 6 VILLAGES 25
- MULTI ACCUEIL 26
- ISITAD 27 à 28
- COMPLEMENTAIRE SANTE C.C.S.M.S. 29

Les décisions

Du conseil municipal

Séance du 21 Février

Afin de rendre plus équitable la participation de chaque commune aux frais de fonctionnement du périscolaire de Rauwiller, le Conseil Municipal décide d'appliquer une nouvelle clé de répartition calculée, non plus au prorata des journées de présences réelles par enfant et par commune, mais en fonction de la population légale de chaque commune avec l'application d'un forfait de 3000 € pour les communes ayant moins de 50 présences réelles par enfant et par année.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2016 résumé ainsi :

Section de fonctionnement : Dépenses 114 207,56 € Recettes 200 698,51 € pour un résultat excédentaire de 86 490,95 €.

Section d'investissement : Dépenses 248 063,40 € Recettes 123 917,59 € pour un résultat déficitaire de 124 145,81 €. Mais compte tenu des restes à réaliser de 36 615 € en recettes, le besoin de financement est ramené à 1 039,86 €.

L'excédent de fonctionnement de 86 490,95 € sera affecté au compte 1068 du budget de 2017.

Le conseil approuve également de compte administratif du budget annexe de l'assainissement qui se solde par un excédent de 109 547,39 € transféré au budget communal en vue du financement des travaux de voirie des chemins d'Eschwiller et de Niederstinzel.

Le conseil municipal approuve le programme de travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale en 2017 établi par l'Office National des Forêts concernant le dégagement manuel des régénérations naturelles en parcelles 11 et 12 à savoir sur 1,50 Ha ainsi que le cloisonnement sylvicole par maintenance mécanisée pour un montant estimé à 1 920 € HT.

Le conseil municipal décide de reconduire le poste d'adjoint technique pour un nouveau contrat à durée déterminée de trois ans avec effet au 1er mars 2017.

S'agissant de l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale) et du transfert des compétences prévu par la loi ALUR (l'accès au logement et un urbanisme rénové) , le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence à la CCSMS des documents d'urbanisme : plan local d'urbanisme, carte communale et tous autres documents d'urbanisme en tenant lieu.

Le conseil municipal décide de valider le principe des travaux de réfection de la toiture de l'église catholique et charge Monsieur le Maire de déposer les demandes de subventions dont pourrait bénéficier ce projet, à savoir la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'état – programme 2017 (D.E.T.R.) ainsi que la subvention AMITER du Conseil Départemental de la Moselle.

Séance du 4 Avril

Le Conseil Municipal décide de maintenir sans les augmenter, les taux des taxes directes locales pour 2017 qui sont les suivantes :

Taxe d'habitation : 16,13 % ; Taxe foncière (bâti) : 10,08 % ; Taxe foncière (non bâti) : 36,72 % ; pour un produit fiscal attendu de 43 230 €

Le budget primitif pour l'année 2017 est adopté comme suit

Section de fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 196 963 €

Section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 365 272 €

Compte tenu des résultats reportés et des restes à réaliser.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les loyers des logements communaux de l'immeuble du n° 28 de la rue principale.

Monsieur Alexandre HIRAULT et nommé en qualité de représentant titulaire et Monsieur Ernest HOLTZSCHERER en qualité de représentant suppléant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud.

Monsieur Michaël HAUER est nommé correspondant « défense ».

Le conseil municipal décide de fixer à compter du 1er janvier 2017, les indemnités des élus par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le conseil municipal décide de reconduire de manière tacite ses décisions n° 57551.2011.09.02 du 29 septembre 2011 et n° 2014 DCM 04.10 du 10 avril 2014 et n° 2014 DCM 11.02 du 28 novembre 2014 portant application de la taxe d'aménagement.

Les élus décident de ne pas augmenter les taux des taxes locales

La taxe d'aménagement « spécifique » est maintenue pour les zones à urbaniser

Les décisions

Du conseil municipal

Séance du 4 Avril (suite) et séance du 30 Juin

Le Maire informe l'assemblée : conformément à la réforme du statut des fonctionnaires territoriaux, le conseil municipal fixe l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande d'acquisition à la commune par les nouveaux propriétaires de l'immeuble 4 rue des jonquilles d'une partie de la parcelle limitrophe à leur propriété de façon à pouvoir disposer de suffisamment de surface pour construire un garage. Ces derniers précisent que lors de l'acquisition du bien immobilier, cette parcelle aurait été présentée comme faisant partie du bien acheté.

Le conseil municipal, après avoir examiné la demande et après délibération, déplore cette confusion mais décide ne pas donner une réponse favorable car une telle construction ne permettrait plus une largeur suffisante pour le maintien du sentier desservant les parcelles vers la rue des jonquilles.

Le conseil décide de préserver le sentier reliant la rue des jonquilles à la rue principale

Séance du 30 juin

Le conseil municipal procède à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs à savoir M. Ernest HOLTZSCHERER, maire, à titre de titulaire et HIRAULT Alexandre, WILHELM Marie-Thérèse et WEYER Michaël en qualité de suppléants.

Le conseil municipal, au vu de l'avis favorable de la commission communale consultative de la chasse réunie le 26 juin 2017 décide de donner un avis favorable à la cession du bail de chasse du lot n°1 par Monsieur Eric BOHN de Baerendorf à Monsieur Frédéric SCHEIDECKER de Hirschland, moyennant le maintien du loyer annuel du lot au prix de 2600 € par an.

Le conseil approuve la cession du bail de chasse du lot n°1

Le conseil municipal accepte la proposition de la CCSMS qui projette un programme groupé de travaux sur l'éclairage public visant à d'importantes économies d'énergie et qui comprend notamment le remplacement des lampes énergivores par des LEDs.

La mise en œuvre du pacte financier fiscal entre la CCSMS et les communes membres implique des transferts financiers entre la CCSMS et chaque commune, via le mécanisme de la « révision libre des Attributions de compensation. Le conseil municipal accepte le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui consiste en la révision de son attribution de compensation pour la faire passer de 1 047 € (montant notifié le 15/02/17) à 1 186 €.

Des travaux supplémentaires détaillés sur un état récapitulatif pour une durée de 13 mois et correspondant à 243 heures à seront payés à M. Alexandre HOLTZSCHERER dont 156 heures qui ont été consacrées à l'entretien de la station d'épuration et sont prises en charge par la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide le remboursement par anticipation d'un emprunt contracté destiné à financer la reconstruction de l'immeuble du 28 rue principale le 22 mars 2011 auprès de la CAISSE DE CRETIT MUTUEL ETANGS ET DEUX PROVINCES pour un montant de 180 000 € à un taux d'intérêt fixe de 4,10 % l'an.

Le solde du capital dû au 30 juin 2017 est de 142 268,28 € les remboursements devant s'étaler jusqu'au 30/06/2031. Le conseil municipal a préféré contracter un emprunt d'un montant moins important à savoir 60 000 € à un taux avantageux de 1,62 % auprès de la CDC pour les travaux de voirie de chemins communaux.

Le remboursement anticipé d'un emprunt permet de réaliser des économies substantielles

L'école de Postroff étant appelée à faire partie du nouveau regroupement pédagogique à la rentrée scolaire de septembre 2017, afin de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours, le conseil accepte les propositions horaires suivantes :Ecole de Postroff : 8h20 -11h20 et 13h20-16h20 ; Ecoles de Baerendorf : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 et Ecole de Kirrberg : 8h40-11h40 et 13h40-16h40.

Le conseil municipal accepte le programme des travaux d'exploitation du bois que propose l'ONF pour l'exercice 2018 portant sur 72 m3 de bois d'œuvre feuillu façonné et 276 stères de menus produits en parcelles 11, 12 et 14. 1% du montant de la vente sera prélevé pour frais de vente groupée et la mise à prix lors de la vente aux enchères du bois de nettoyage aux particuliers est de 12 € le stère. L'ONF percevra 3,72 € TTC le stère pour la matérialisation et la réception des lots.

Les décisions

Du conseil municipal

Séance du 6 Novembre

La commune de POSTROFF étant concernée par le transfert de sa compétence « eaux pluviales », il est nécessaire de prendre acte d'une modification de l'attribution de compensation que la commune va percevoir en provenance de la CCSMS. Le conseil municipal approuve par conséquent le rapport de la CLECT du 26 septembre 2017 et prend acte de la révision de son attribution de compensation pour la faire passer de 0 € à -148 €.

Le conseil municipal décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 moyennant l'indemnité de conseil au taux de 100% par an ainsi que l'indemnité de confection de budget.

Pour ce qui est du fonctionnement du périscolaire de Rauwiller pour l'année 2016/2017 auquel la Commune de Postroff a adhéré, et afin de rendre plus équitable la tarification proposée aux enfants issus de communes participant ou non aux frais de fonctionnement de la structure intercommunale, le conseil Municipal donne un avis favorable quant à la mise en place d'une majoration de 30% des tarifs de participation aux activités proposées par le périscolaire de Rauwiller pour les enfants domiciliés dans des communes non- adhérentes à la structure intercommunale et non- signataires de la convention de fonctionnement de ladite structure.

Le conseil municipal décide d'inscrire à l'état d'assiette pour l'exercice forestier 2019, (année d'exploitation 2018/2019) 2 parcelles à marteler en amélioration sur 3,74 ha pour un volume estimé à 135 m3 à dominante de bois d'œuvre et coupes façonnées.

Etant donné que les services de la Direction Départementale des Territoires n'instruisent plus les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc…), ce service est désormais proposé par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud. Le conseil municipal accepte de confier à la CCSMS la mission d'instruction moyennant la signature avec Monsieur le Président de la CCSMS d'une convention permettant de définir les modalités, les rôles et les responsabilités de chacune des parties.

.

Le budget communal

Exercice 2017

Plutôt que de vous présenter des graphiques, nous avons préféré une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux

Section de fonctionnement

1) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles représentent 178 489 € pour 2017 auxquelles il convient d'ajouter le résultat reporté de 2016 à savoir 104 964,42 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par : Les salaires qui représentent 33 % des dépenses de fonctionnement du village.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent 283 453,42 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. Pour 2017, cet autofinancement prévisionnel est de 151 083,42 €.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux : 52 930 €
- Les dotations versées par l'Etat : 70 657 €
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : 45 672 €

2) Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	35 140 €	Excédent brut reporté	104 964,42 €
Dépenses brutes de personnel	55 570 €	Recettes des services	18 372 €
Autres dépenses de gestion courante	23 960 €	Impôts et taxes	52 930 €
Dépenses financières	6 800 €	Dotations et participations	70 657 €
Dépenses exceptionnelles	1 100 €	Autres recettes de gestion courante	27 300 €
Autres dépenses	8 800 €	Recettes exceptionnelles	100 €
Dépenses imprévues	1 000 €	Recettes financières	
		Autres recettes (de l'Etat pour emploi aidé)	9 130 €
Total dépenses réelles	132 370 €	Dont Total recettes réelles	178 389 €
Virement à la section d'investissement	151 083,42 €	Produits (écritures d'ordre entre sections	
Total général	**283 453,42 €**	Total général	**283 453,42 €**

3) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2017:

- concernant les ménages : Taxe d'habitation 16,13 % , taxe foncière sur le bâti 10,08 %, taxe foncière sur le non bâti 36,72 %
- concernant les entreprises : Cotisation foncière des entreprises (CFE) 0 % celle-ci étant transférée à la C.C.S.M.S.

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 43 229,58 €

4) Les dotations de l'Etat

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 21 150 € soit une baisse de 10,12 % par rapport à l'an passé.

Le budget communal

Exercice 2017

Section d'investissement

1) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, …

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : 345 815,53 € + 33 071,89 € de déficit de l'an passé (dont 156 015,53 € de remboursement anticipé d'emprunt)
- en recettes 378 887,42 € dont 151 083,42 € d'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement

A l'inverse du compte administratif qui reprend les chiffres réels correspondant aux réalisations, un budget ne représente que des prévisions et chaque section doit être équilibrée en dépenses comme en recettes.

2) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	33 071,89 €	Virement de la section de fonctionnement	151 083,42 €
Remboursement d'emprunts	156 015,53 €	FCTVA (tva sur les investissements de 2016)	37 485 €
Travaux de bâtiments	177 000 €		
Travaux de voirie		Cautions locatives	1 000 €
Dépenses imprévues	2 000 €	Taxe aménagement	0 €
Autres dépenses	9 800 €	subventions	91 704 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Emprunt (pour les travaux de chemins)	60 000 €
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	
Total général	377 887,42 €	Total général	341 272,42 €
Restes à réaliser de 2016	1 000 €	Restes à réaliser de 2016	37 615 €
TOTAL CUMULE	**378 887,42 €**	TOTAL CUMULE	**378 887,42 €**

3) Les principaux projets de l'année 2017 inscrits au budget

- des travaux sylvicoles d'investissement en forêt communale pour 2 200 €
- la réfection de la toiture de l'église catholique pour 154 000 €
- l'acquisition de matériel et outillage pour 7 600 €
- des travaux de voirie pour 23 000 €

4) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 50 054 €
- du Département : 41 650 €

Les réalisations de l'année

Dans notre village

Une année de préparation

S'agissant des investissements, l'année écoulée aura surtout permis de préparer les dossiers visant à concrétiser les projets, en l'occurrence, la rénovation de la toiture de l'église catholique.

L'équipe municipale et l'ouvrier communal ont toutefois poursuivi ses efforts pour l'embellissement de la commune par le fleurissement notamment, comme vous avez pu le constater.

Enfin, une opération de gestion financière, à savoir le rachat de l'emprunt contracté en 2010 pour la reconstruction de l'immeuble du 28 de la rue principale avec ses 3 logements avec un taux de 4,10 % et un capital restant de 145 230,09 € à rembourser.

La bonne situation financière a permis de ne souscrire qu'un emprunt de 60 000 € à un taux de 1,63 % auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.









Les réalisations de l'année

Dans notre village













Les projets en cours

Dans notre village

Projet de réfection de la toiture de l'église catholique

Lors d'une réunion du 23 février 2017, le conseil municipal a décidé de réaliser la réfection complète de la toiture de l'église de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix de Postroff. Le principe approuvé, les démarches ont alors été entreprises en vue d'obtenir les financements nécessaires.



UN PEU D'HISTOIRE

L'église catholique de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix est menée dans le style néo-roman, et rappelle que le village possédait une intéressante église romano-gothique abritant des fresques du XVè siècle. Elle fut malheureusement rasée en 1880. La construction de l'édifice actuel remonte donc aux années 1880-1885. Il comprend une nef précédée par un clocher demi hors œuvre et un chœur polygonal flanqué par une sacristie

NATURE DES TRAVAUX

Une opération de ravalement des façades et du mur d'enceinte du jardin qui l'entoure a été faite de façon traditionnelle au mortier de chaux hydraulique naturelle, sans ajout de ciment en 2008. Ce chantier s'est inscrit dans la continuité du programme d'aménagement du centre village amorcé en 2004 par une étude confiée au C.A.U.E. de la Moselle qui préconise alors entre autres, l'aménagement de la place située à l'angle du bâtiment de la mairie et de l'église et formant son parvis.

Une isolation extérieure pour la maison de l'école

Il y a quelques années, le bâtiment avait déjà fait l'objet d'une profonde réhabilitation. En effet, l'intérieur a fait l'objet de gros travaux de rénovation et en 2013 les combles avaient été isolés avant la réfection complète de la toiture. Cependant, il s'avère nécessaire à présent de faire des travaux de rénovation énergétique car les murs extérieurs sont sans isolation et le bâtiment est humide. Cette opération s'inscrit parfaitement dans un objectif de gestion durable et améliorera sensiblement le confort des occupants.





Janvier - Premier bilan du périscolaire

Rauwiller : un premier bilan prometteur pour le périscolaire Lucioles et P'tits Crayons

Après une année scolaire de fonctionnement, la Maison de l'enfance a démontré son utilité. De plus en plus de parents y confient leurs enfants à une équipe d'animation aguerrie.

À l'initiative du maire Rémi Klein, les acteurs de la mise en œuvre du périscolaire de Rauwiller se sont réunis à la mairie pour évaluer la tâche accomplie et faire un premier bilan des activités et du fonctionnement de l'établissement. Autour de la directrice Marie-Françoise Dirheimer avaient pris place les maires ou autres représentants des communes de Baerendorf, Goerlingen, Hellering-lès-Fénétrange, Kirrberg, Postroff et Rauwiller, ainsi qu'Élisabeth Rausch, coordinatrice de la structure "Petite Enfance-Enfance-Jeunesse" de la communauté de communes de l'Alsace Bossue.

Marie-Françoise Dirheimer a présenté aux élus le tableau des fréquentations de la première année de fonctionnement. Le bilan était illustré par une courbe de progression prometteuse pour l'avenir. Au fil des mois, les inscriptions ont sensiblement progressé. Il reste toutefois des disponibilités dans la nouvelle structure, sa capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à 30 enfants. Cette disponibilité a conduit le maire de Rauwiller à inviter des élus et des parents d'élèves d'autres villages proches. Une délégation venue des communes de Eschwiller et de Weyer a donc assisté à la séance, ce qui leur a permis de s'enquérir des éventuelles possibilités de se rattacher à l'avenir à la structure existante.

Les horaires pour 2017

La Maison de l'enfance a été réalisée par la communauté de communes de l'Alsace Bossue. Elle comporte à la fois le multi-accueil Les Lucioles et l'accueil du périscolaire Les P'tits crayons. Si le financement est collectif, la commune de Rauwiller y a mis du sien en offrant le terrain, et en prenant en charge la démolition de l'ancien bâtiment ainsi que l'aménagement des abords pour un montant de 80 000 €. Le parking est implanté dans le domaine de la caserne des sapeurs pompiers. D'un coût de 37 000 €, il a été cofinancé à hauteur de 40 % par le conseil départemental. Les parents apprécient cette possibilité de stationnement quand ils viennent déposer ou reprendre leurs chérubins.

Les horaires dépendent des jours de classe.

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, les heures d'accueil vont de 7 h 30 à 8 h 40 le matin, de 11 h 20 à 13 h 30 à midi et de 15 h 45 à 18 h 15 l'après-midi. Chaque mercredi, l'accueil est possible de 7 h 30 à 8 h 40 le matin et de 11 h 20 à 18 h 15 l'après-midi.

Pour informations, s'adresser à la directrice, Marie-Françoise Dirheimer au tél.03 88 71 75 51, ou par courriel à perisco.lespetitscrayons@gmail.com.





23 Avril et 7 Mai - Election présidentielle

Les résultats à Postroff (nombre d'inscrits : 144)

	1er TOUR		2nd TOUR	
Candidat	**Taux**	**Voix**	**Taux**	**Voix**
Emmanuel Macron (EM)	21,31 %	26	71,43 %	70
Marine Le Pen (FN)	20,49 %	25	28,57 %	28
François Fillon (LR)	13,93 %	17		
Nicolas Dupont-Aignan (DLF)	13,11 %	16		
Jean-Luc Mélenchon (LFI)	9,02 %	11		
Benoît Hamon (PS)	7,38 %	9		
Nathalie Arthaud (LO)	5,74 %	7		
Philippe Poutou (NPA)	5,74 %	7		
Jean Lassalle (Ind.)	2,46 %	3		
François Asselineau (UPR)	0,82 %	1		
Jacques Cheminade (Ind.)	0,00 %			

	1er TOUR	2nd TOUR
Abstentions	13,19 %	19,44 %
Votants	86,81 %	80,56 %
Blancs	2,40 %	12,07 %
Nuls	0,00 %	3,45 %
Exprimés	97,60 %	84,48 %



Après ce second tour de l'élection présidentielle à Postroff, Emmanuel Macron (En Marche!) arrive en tête du scrutin, avec 71,43% des suffrages exprimés. Il devance Marine Le Pen (FN) qui récolte 28,57% des voix. Lors du 1er tour, Emmanuel Macron (En Marche!) était également arrivé à la première place (21,31% des votes) dans notre commune. On décompte 9,72% d'électeurs qui ont voté blanc. Le taux de participation est de 80,56% pour Postroff. C'est un résultat inférieur à celui du 1er tour (86,81%). Enfin, c'est un résultat plus faible que celui du 2e tour de la présidentielle de 2012 (92,36%).

Emmanuel Macron : nouveau président de la République

Emmanuel Macron est élu président de la République. Au niveau national, il recueille 66,10% des voix contre 33,90% pour Marine Le Pen. Le candidat d'En Marche, 39 ans, devient le 8e président de la Ve République avec une victoire très nette sur la candidate du Front national. L'abstention s'établit à 25,38%, ce qui est un record depuis 1969 pour un second tour.

La vie à Postroff

Au fil des mois...

Mai - Plantation des fleurs dans le village

Une équipe motivée pour fleurir le village



La veille une bonne pluie a facilité la tâche des conseillers municipaux : plus besoin d'arrosage, la terre humide ayant aidé le binage. Quel plaisir de travailler la terre avec les mains, toucher, ramollir ! Le groupe a été scindé en plusieurs petites unités : une bonne organisation et voilà le travail facilité. Peut-on parler de travail ?

C'est une immense joie pour tout le groupe de se retrouver, un moment de solidarité, afin de fleurir le village avec toutes ces diversités, ces couleurs. Au fur et à mesure un village reprend vie avec ses espaces colorés. Une fleur est signe de vie, de joie, de partage, de douceur exprimée. Pour clôturer cette formidable matinée Carine l'épouse du maire a invité l'ensemble des membres autour du verre de l'amitié.

RL/Marie-Thérèse Wilhelm

Mai - Tournoi de Volley Ball

Les vainqueurs du 1er challenge du maire





Le tournoi a débuté à 10 h et les équipes se sont affrontées jusqu'au soir.

Dix équipes participantes pour 38 rencontres ont été totalisées. La remise du challenge aux vainqueurs a été effectuée par Ernest Holtzscherer, maire du village. Le restant des coupes et lots a été remis par le président Oury Roland et son fils, Fabien.

Classement final.

1er : Les rois ;
2e : Raph et ses petits (Gondrexange)
3e : Les daltons (Gondrexange)
4e : Eux 2 et moi (Gondrexange)
5e : Schwartzer Peter (Strasbourg)
6e : Les broussar (Reding)
7e : Les morues (Filles de Gondrexange)
8e : Les fourbes (Postroff)
9e : Les gaillards (Postroff)
10e : Les grenouilles (Berthelming)

Bravo à toutes ces équipes pour leur participation. Le rendez-vous a déjà été pris pour l'année prochaine.

RL/Marie-Thérèse Wilhelm

Juillet - 33ème Marche Populaire de Postroff

Enfance espérance du Brésil : 816 marcheurs à Postroff

L'association Enfance espérance du Brésil permet chaque année aux marcheurs, venus de tous horizons, de participer à une belle randonnée.

Pour la 33e marche de l'association Enfance espérance du Brésil, tous les ingrédients étaient de la fête : un temps superbe, un parcours exceptionnel, une vue superbe et dégagée, des parcours permettant à chacun de découvrir une nature exceptionnelle et qu'on ne peut apprécier qu'en prenant son bâton de pèlerin de marcheur aguerri.

Les randonneurs, venus de différentes régions, ont apprécié l'organisation et la bonne humeur tout au long du circuit, ainsi que la restauration proposée. Le programme leur a permis de découvrir de beaux paysages et de belles forêts.

Comme l'a précisée Marie-Claire Steffanus, vice-présidente de l'association, cette marche permet de découvrir des lieux qu'il est impossible de trouver tout seul. Les bénévoles œuvrent depuis quelques années, avec comme seul objectif, de donner du bonheur gratuitement, dans la simplicité.

Elle a précisé que l'argent récolté était destiné uniquement à l'association Enfance espérance du Brésil. La vice-présidente en a profité également pour nommer et remercier les différents présidents, Auguste Hofbauer, Roland Oury et bien sûr le président Jean Junker, décédé hier à l'hopital de Strasbourg. Il savait qu'il pouvait compter sur ses bénévoles, prêts à relever tous les défis.

Alexandre Hirault, 1er adjoint au maire, a pris soin à son tour de remercier chaleureusement les organisateurs et les nombreux bénévoles. « À travers cette marche, vous faites vivre ce petit village, vous faites découvrir nos paysages ruraux, nos prairies, nos cours d'eau. Le tout pour venir en aide aux enfants du Brésil vivant dans les favelas, en espérant que cette action puisse encore longtemps se poursuivre. »

Le député Di Filippo, également présent, a rappelé qu'il s'agissait d'une de ses premières sorties dans sa 4e circonscription.



Des coupes ont été remises : Niederstinzel pour 60 marcheurs ; Holving pour 37 ; Avenir-Durstel pour 24 ; Barendorf pour 24 ; Sarre-Union pour 22 et Binig pour 20.

Des récompenses ont également été remises aux enfants courageux. Le plus jeune, Joël Fischer, de Fénétrange. Walter Dintinger, du haut de ses 76 ans, était personne la plus âgée du parcours.

RL/Marie-Thérèse Wilhelm





La vie à Postroff

Au fil des mois...

4 Septembre - La rentrée des classes

De beaux sourires pour la rentrée

Les élèves de l'école de Postroff, qui fait partie du regroupement de Baerendorf, Kirrberg, ont posé pour la rentrée. Photo RL

Les élèves de l'école ont fait leur rentrée dans une bonne ambiance, affichant de grands sourires, en présence du maire Ernest Holtzscherer. Ce dernier se fait toujours un honneur d'être présent à leurs côtés, à chaque nouvelle rentrée, pour leur souhaiter une belle année scolaire pleine de rêves et de nouveaux projets, en rassurant le personnel pour son soutien. Il a rappelé que cette classe lui tient particulièrement à cœur ainsi qu'à tous les parents d'élèves.

Il s'agit d'une classe unique comprenant la grande section de maternelle et le cours préparatoire, pour un total de 14 élèves. La professeur des écoles est Estelle Zentz, secondée par l'aide-maternelle Christmann Marie-Josée.

RL/Marie-Thérèse Wilhelm



Octobre - Les brioches de l'Amitié

368

368 euros, c'est la somme récoltée par les bénévoles qui sont passés dans le village pour vendre les brioches de l'amitié.

La somme récoltée est destinée à l'APEI de Sarrebourg. Une fois de plus, Postroff a démontré que la générosité n'est pas liée à la grandeur d'une commune mais à celle du cœur de ses habitants.



Novembre - Les aînés réunis autour d'un repas

Les élèves du réseau d'écoles animent la fête des aînés de Postroff

Les élèves du réseau d'écoles Baerendorf, Postroff, Kirrberg ont également contribué à l'animation de l'après-midi pour le plus grand bonheur des convives.

Le dernier dimanche du mois de novembre est désormais consacré aux retrouvailles des personnes aînées, une rencontre conviviale autour d'un succulent déjeuner. Un moment toujours apprécié par les personnes concernées et les élus.

Le maire, Ernest Holtzscherer, en présence de ses conseillers, a informé les personnes présentes des prochains travaux, à savoir le toit de l'église catholique. Monsieur Simon, conseiller départemental et Madame Hertzog, sénatrice, ont honoré de leur présence cette belle rencontre.

Les élèves du réseau d'écoles Baerendorf, Postroff, Kirrberg ont également contribué à l'animation de l'après-midi pour le plus grand bonheur des convives, sous la direction de Zentz Estelle, professeur des écoles et de son aide Marie-Josée Christmann.

Puis la chorale les « Joyeux choristes » de Wolfskirchen ont entamé quelques morceaux de leur répertoire, plongeant ainsi toutes les personnes présentes dans une ambiance de Noël, plusieurs chants ont été entonnés par le public.

Merci aussi aux conseillers municipaux pour l'efficacité du service tout au long de cette journée.

RL/Marie-Thérèse Wilhelm



Novembre - Rencontre avec Mme la sous-préfète de Sarrebourg

Un accueil des plus chaleureux a été réservé à Madame Martin à la mairie du village

C'est en présence de Monsieur le maire Ernest Holtzscherer, de son adjoint Alexandre Hirault et d'un des conseillers Christophe Steil qu'à eu lieu cet entretien avec Madame la Sous Préfet de Sarrebourg. Une vidéo de présentation de la commune, des différentes associations, des évènements et des travaux qui ont été réalisés durant les trente dernières années, à savoir l'école, le fleurissement, la démographie... Un échange très intéressant a eu lieu autour d'une table, à propose des travaux en cours, les difficultés générales de la commune, les inquiétudes aussi, suite aux transferts de compétences imposées.. Dans un deuxième temps, un autre échange celui de la réfection du toit de l'église, pour lequel le budget n'est pas encore finalisé, mais en très bonne voie, il sera d'ailleurs financé en partie par l'état via la DETR attribuée par la sous-préfecture. Par un temps pluvieux et froid, un petit tour en voiture a permis à Mme la Sous-Préfete de visiter les rues de ce petit village.

Pour clôturer cet échange très étoffé, un verre de l'amitié a été offert par la commune autour de "bredele" fabrication maison. Cet entretien d'une heure et demi a été très constructif, tant pour le côté professionnel, que pour sa relation humaine et amicale.

RL/Marie-Thérèse Wilhelm



La vie à l'école de Postroff

Une année à l'école de Postroff...



L'année 2017 se place dans la continuité de l'année précédente : la priorité étant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

De nombreux projets pluridisciplinaires sont venus ponctuer la vie de la classe et apporter à nos petits élèves des moments riches en émotions et en apprentissages de toutes sortes.

En voici le résumé chronologique accompagné de quelques photos prises lors de ces différents évènements.

Au mois de Janvier

Nous avons fêté la galette des rois.

Nous avons également participé à un parcours de débrouillardise à Durstel.



De nombreux projets pluridisciplinaires sont venus ponctuer la vie de la classe



parcours de débrouillardise

Au mois de Février

Les déguisements étaient de sortie avec notre après-midi carnavalesque et notre fête des 100 jours où parents et grands-parents ont été conviés à venir découvrir notre musée des "100" créé tout spécialement pour l'occasion.



La vie à l'école de Postroff

Une année à l'école de Postroff...

Au mois de Mars, Avril et Mai

Nous avons participé au traditionnel "bal folk" organisé à Sarrebourg.

L'arrivée du printemps fut également l'occasion de nettoyer la nature comme tous les ans



…et de recommencer l'activité "jardinage" dans notre petit potager.





Le cycle piscine a également redémarré.

Les mois d'Avril et de Mai ont été entrecoupés par les vacances et les nombreux jours fériés. Ces mois ont permis de préparer les spectacles prévus au mois de juin.

La vie à l'école de Postroff

Une année à l'école de Postroff...

En Juin et Juillet

L'année scolaire s'est terminée sur les chapeaux de roue...

Le 2 juin: concert musical à Drulingen



Le 17 juin: notre fête scolaire a eu lieu à Kirrberg. A cette occasion, les élèves ont présenté un spectacle varié.



La vie à l'école de Postroff

Une année à l'école de Postroff...

En Juin et Juillet (suite et fin)

Le 21 juin: visite de la caserne de pompiers de Rauwiller



Le 3 juillet: sortie chez nos correspondants de Schalbach et de Veckersviller



Le 5 juillet: dernière rencontre sportive à Weyer avec des ateliers à dominante athlétique.

En Septembre

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une ambiance détendue et agréable. Les 10 CP ont accueilli 4 nouveaux élèves de GS.



Fin septembre, nos sportifs en herbe ont participé à la journée nationale du sport scolaire. Cet après-midi fut également l'occasion de sensibiliser les enfants à l'importance de l'équilibre alimentaire.



La vie à l'école de Postroff

Une année à l'école de Postroff...

En Octobre, Novembre et Décembre



Afin d'observer les changements qu'apporte la nouvelle saison, les élèves se sont aventurés dans la forêt de Postroff pour récolter des trésors d'automne et observer la nature.

Le 14 novembre, la classe s'est rendue à Fénétrange pour visiter la boulangerie Lamy, la maison du patrimoine et la caserne de pompiers. Cette journée riche en apprentissages a pu avoir lieu grâce à la disponibilité du boulanger, des pompiers et de quelques membres de la commune de Fénétrange. Merci à eux!



Cette année, ce sont les élèves de Postroff qui ont eu le bonheur de préparer un petit spectacle pour animer les 3 fêtes des personnes âgées à Postroff, à Kirrberg et à Baerendorf.

La période de l'avent a été rythmée par des chants, des danses et des bricolages de Noël. La période s'est terminée par une petite fête où tous les parents et Monsieur le Maire ont été invités à venir partager un petit moment convivial avec les élèves.

Joyeux Noël à tous !

Les enfants, Marie-José et la maîtresse





Don du sang

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Fénétrange - Niederstinzel - Postroff

Bilan des activités 2017 :

L'association a permis de collecter ***156 dons***

FENETRANGE	06/01/2017	46 donneurs	1 premier don
POSTROFF	19/05/2017	64 donneurs	4 premiers dons
NIEDERSTINZEL	20/10/2017	49 donneurs	2 premiers dons

Calendrier de la collecte 2018

FENETRANGE	05 janvier 2018
POSTROFF	18 mai 2018
NIEDERSTINZEL	19 octobre 2018

L'année 2017 s'est achevée avec un bilan de 159 dons, vous avez fortement contribué à ce résultat et je vous remercie chaleureusement.

Je vous encourage à persévérer dans cette continuité, et que le nombre de donneurs augmente lors des collectes.

Tout au long de l'année, l'Etablissement Français du sang lance des appels aux dons de sang afin d'atteindre des niveaux de réserve suffisants. Donner son sang revient à sauver des milliers de vies chaque année, car ce don comprend également celui des plaquettes, du plasma.

C'est pourquoi la mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour,

Je remercie la population pour leur accueil et leur générosité lors de la vente des calendriers. La commune pour la mise à disposition des locaux pour les collectes.

Le comité s'associe à moi pour vous adresser nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2018, pour vous et vos proches.

Le président
Dany KLEIN

Etat civil

Communiqués de la mairie

Honneur aux aînés

Mme.	HOLTZSCHERER née QUIRIN	Lydia	née le	11/02/1929
Mme.	WILHELM née BRIGEL	Charlotte	née le	28/08/1929
Mme.	GAUPP née GIESSINGER	Alice	née le	20/10/1931
Mme.	WOKAL née STUBER	Georgette	Née le	06/08/1935
Mme	HAUER née WOKAL	Liliane	Née le	11/05/1936
Mme	BRUA née EBERHARDT	Anny	Née le	09/05/1937
Mme	WILHELM née FIEGEL	Gabrielle		08/07/1938

Naissances

Marcelin	LAHM	né à Schiltigheim le 5 janvier	Fils de Yannick LAHM et de Céline WILHELM

Décès

Irma	WIES née ZIMMERMANN	Décédée le 22 février à NIEDERVILLER à l'âge de 93 ans
Willy	HOLTZSCHERER	Décédé le 2 novembre à SARREBOURG à l'âge de 65 ans



Périscolaire à Rauwiller

pour les communes de
Baerendorf, Goerlingen, Helleringen-lès-Fénétrange,
Hirschland, Kirrberg, Postroff et Rauwiller.



Le 15 décembre 2016 le **Père Noël** a rendu visite aux enfants du périscolaire, enchantés de cette venue et comblés de surprises.

L'année 2017 a été très riche en activités pour le périscolaire « Les P'tits Crayons ».

Que ce soit durant les temps périscolaires ou pendant les mercredis récréatifs, **les enfants ont pu profiter de diverses activités** telles que bricolage, ateliers pâtisserie ou cuisine, sortie cinéma, bowling, ou à Kiny Parc.



Pour clôturer l'année scolaire 2016/2017 **une kermesse a été organisée** pour tous les enfants et les parents.

À la rentrée scolaire 2017, les activités ont été reconduites. Pour cette nouvelle année, nous accueillons également les enfants des périscolaire de Drulingen et de Diemeringen durant les mercredis récréatifs.

Grâce à ce partenariat, l'effectif d'enfants évolue et nous permet de proposer de nouvelles activités comme par exemple **un grand jeu sur le thème de Koh-Lanta.**



Comme dans l'émission, les équipes des jaunes et des rouges ont dû s'affronter dans plusieurs épreuves, avec bien entendu le célèbre parcours du combattant !

Les enfants ont également fait une sortie bowling à Phalsbourg et une sortie cinéma à Sarrebourg pour voir « Opération Casse-noisette 2 ».

Pour clôturer l'année 2017, les enfants ont participé à la fête de Noël en compagnie des petits de la crèche, avec bien entendu la présence du Père Noël !

En 2018,

nous continuerons d'accueillir les enfants durant les temps périscolaires, ainsi que le mercredi matin. Le mercredi après-midi, les enfants seront accueillis par le périscolaire de **Drulingen** à partir de janvier jusqu'aux vacances de printemps, puis par le périscolaire de **Diemeringen** jusqu'à juillet.

Programme du périscolaire de Drulingen :

10 janvier :	Promenons-nous...
17 janvier :	N'oublie pas tes moufles
24 janvier :	Trouve-moi si tu peux
31 janvier :	Sports d'hiver
07 février :	Suis la piste des animaux de la forêt
14 février :	Sortons déguisés
21 février :	Kermesse enneigée
14 mars :	Construisons une cabane
21 mars :	Fête du printemps
28 mars :	Tous autour d'un feu de camp

Pour tous renseignements contactez nous :

Tél : 03.88.71.75.51
Perisco.lespetitscrayons@gmail.com

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi,
7h30 à 8h40
11h20 à 13h30
15h45 à 18h15

Mercredi
(à la journée)
8h00 à 18h00
(ou en demi journée)
8h00 à 12h00
14h00 à 18h00
avec possibilité de prendre le repas

ACI des 6 villages

Association Culturelle Intercommunale des 6 villages
Baerendorf, Goerlingen, Hellering-lès-Fénétrange, Hirschland, Kirrberg et Rauwiller
auxquels s'est associé **Postroff.**

Association fondée en 1989, a vocation à organiser des activités à caractère culturel en direction d'un public âgé de 4 à plus de 77 ans.

D'octobre 2016 à juillet 2017, l'ACI a proposé des activités à foison pour le plus grand bonheur des enfants et avec de multiples rebondissements !



Du 19 au 21 octobre 2016 : les enfants ont vécu la folie des expériences en réalisant du dentifrice pour éléphant, de la bombe de bain (et bien d'autres !) et une **sortie au Vaisseau à Strasbourg** a été organisée.

Le 16 novembre 2016 a été consacré à la fabrication d'une **guirlande d'automne** en utilisant des pommes, des poires, des feuilles…



Un bricolage de Noël a été réalisé le 7 décembre 2016 : il s'agissait d'un bougeoir naturel en cannelle, décoré d'étoiles d'anis qui côtoyaient du tissu satiné.

Le 14 décembre 2016, les enfants se sont rendus au **cinéma à Sarre-Union**.

Le centre de loisirs du 13 au 17 février 2017 a mis Walt Disney à l'honneur.

L'atelier chocolat du 9 mars avec Dominique : miam ! Que de magnifiques œufs de Pâques à croquer !





Multi Accueil

Des nouvelles des Lucioles de Rauwiller



2 ans déjà.

Cet été, le Multi Accueil « Les Lucioles » a soufflé ses 2 bougies. Durant cette année, le personnel de la structure a organisé différents évènements dans le but de se rapprocher des familles dont les enfants sont accueillis régulièrement :



- Une matinée durant laquelle les enfants ont pu venir accompagnés de leurs mamies à l'occasion de la **fête des grands-mères**
- Une **chasse aux œufs** à l'aire de jeux à Pâques
- Une matinée bricolage avec les mamans à l'occasion de la **fête des mères**
- La fête de fin d'année, avant les vacances d'été. A cette occasion, plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants et à leurs parents (photo en déguisement, balle au but, bricolage, histoires….).



En marge de ces manifestations, les enfants de la section des moyens-grands se rendent régulièrement à la bibliothèque de Rauwiller pour y découvrir les livres et en emprunter quelques-uns.



Par ailleurs, le multi-accueil dispose d'une pièce aménagée en **espace de détente Snoezelen**. Ce lieu est accessible tout au long de l'année et permet aux enfants de se détendre tout en stimulant leurs différents sens. Cet espace favorise le bien-être par des éclairages colorés et tamisés, des guirlandes lumineuses, des instruments sonores ou encore des matières à toucher.

Le multi accueil de Rauwiller
est ouvert du
lundi au vendredi
de 7h30 à 18h15.

Renseignements et inscription

03.88.71.57.30

leslucioles@splabenfance.net

ISiTAD Couronne et extension





Le réseau de transport iSibus fait peau neuve !



Le réseau de transport de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud évolue pour s'adapter au nouveau territoire.

Suite au renouvellement de la délégation de service public (2017-2025), la CCSMS, avec l'entreprise sélectionnée Keolis 3 Frontières, a choisi de continuer à faire évoluer le réseau afin de répondre aux besoins des déplacements de ses habitants et des visiteurs.
Le nouveau réseau qui verra le jour le 2 janvier 2018 vise à promouvoir une offre de mobilité adaptée à la croissance du territoire en termes : économique, d'offre intermodale, de dimension sociale et solidaire et de dimension environnementale.

Le nouveau réseau iSibus, ce sont :

- Des lignes régulières, ainsi que des lignes Flexo de transport sur réservation pour le réseau urbain de Sarrebourg,
- 2 nouvelles lignes dédiées aux scolaires dans Sarrebourg,
- Des services de transport à la demande pour les usagers des villages environnants : iSiTAD Couronne et iSiTAD Villages,
- Un service de location de vélos électriques,
- Une nouvelle identité de marque plus moderne valorisant la multimodalité : de nouveaux logos repérables en fonction du service, une nouvelle vitrine pour l'agence iSibus au cœur du réseau et des véhicules relookés !

De nouveaux services seront mis à la disposition des usagers :

- L'information des horaires iSibus et TER en temps réel dans les véhicules et sur internet par QR Code,
- la création d'une application smartphone permettant notamment l'achat de titres dématérialisés utilisables sur tout le réseau,
- Un nouveau site internet www.isibus.fr permettant, entre autres la réservation de son transport à la demande,
- Un service d'alerte par SMS pour se tenir informé des perturbations et autres actualités du réseau en temps réel, directement sur son mobile,
- De nouveaux tarifs plus adaptés en fonction de sa destination et pour voyager moins cher à plusieurs.

La flotte des véhicules sera progressivement renouvelée par la collectivité au cours de la délégation de service public.

TICKETS	TARIFS
Ticket unitaire	1,50 €
Ticket groupé pour 2	1,20 €
Ticket groupé pour 3 et +	1,10 €



De nouveaux services de transport à la demande pour les villes et villages de la Communauté de Communes

Afin que chaque habitant du territoire puisse bénéficier d'une offre de transport, iSiTAD offre une desserte à la plupart des communes de la CCSMS en complément du réseau TER et TIM.

iSiTAD Couronne :

Le transport à la demande « iSiTAD Couronne » est constitué de 4 services par jour aller-retour, du lundi au samedi, et dessert 7 communes de la première couronne de Sarrebourg : **Bébing - Imling, Hommarting - Niderviller - Buhl, Sarraltroff et Haut Clocher** à destination de 6 arrêts dans Sarrebourg : Cordeliers, Hôpital St Nicolas, Gare, Centre commercial, Dessirier, Terrasses.

4 autres communes bénéficient également de ce service avec un aller-retour **le mardi et le vendredi : Xouaxange, Schneckenbusch, Postroff et Hellering Lès Fénétrange.**

2 véhicules de 8 places sont affectés à ce service, dont un accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le service iSi tad permet la correspondance dans l'heure avec les lignes régulières iSibus.
Service accessible également aux scolaires en période de vacances uniquement















BEBING, IMLING, XOUAXANGE

ALLER				
XOUAXANGE Eglise (Mardi et vendredi)			08:15	
BEBING	06:20	07:20	08:20	13:35
IMLING	06:30	07:30	08:30	13:45
SARREBOURG	06:40	07:40	08:40	13:55

RETOUR				
SARREBOURG	12:00	13:15	17:10	18:15
IMLING	12:10	13:25	17:20	18:25
BEBING	12:20	13:35	17:30	18:35
XOUAXANGE Eglise (Mardi et vendredi)	12:25			

BUHL LORRAINE, HOMMARTING, NIDERVILLER, SCHNECKENBUSCH

ALLER				
HOMMARTING	06:15	07:15	08:00	13:25
NIDERVILLER	06:25	07:25	08:10	13:35
SCHNECKENBUSCH Eglise (Mardi et vendredi)			08:15	
BUHL	06:30	07:30	08:20	13:40
SARREBOURG	06:40	07:40	08:40	14:00

RETOUR				
SARREBOURG	12:10	16:40	18:15	19:00
BUHL	12:30	17:00	18:25	19:10
SCHNECKENBUSCH Eglise (Mardi et vendredi)	12:35			
NIDERVILLER	12:40	17:05	18:30	19:15
HOMMARTING	12:50	17:15	18:40	19:25

SARRALTROFF, POSTROFF, HELLERING LES FENETRANGE

ALLER				
POSTROFF Ecole (Mardi et vendredi)			08:50	
HELLERING LES FENETRANGE Ecole (Mardi et vendredi)			09:00	
SARRALTROFF	06:45	07:45	09:10	13:10
SARREBOURG	06:55	07:55	09:20	13:20

RETOUR				
SARREBOURG	12:30	16:20	18:00	19:00
SARRALTROFF	12:40	16:30	18:10	19:10
HELLERING LES FENETRANGE Ecole (Mardi et vendredi)	12:50			
POSTROFF Ecole (Mardi et vendredi)	13:00			

HAUT-CLOCHER

ALLER				
HAUT-CLOCHER	06:05	07:00	08:00	13:00
SARREBOURG	06:15	07:10	08:10	13:10

RETOUR				
SARREBOURG	11:50	16:40	17:45	18:35
HAUT-CLOCHER	12:00	16:50	17:55	18:45

UNE COMPLEMENTAIRE SANTE
A PARTIR DE 9,90 €



Grande affluence à la première réunion d'information le 20 juillet 2017 à l'espace le Lorrain de Sarrebourg.

La Communauté de Communes de Sarrebourg – Moselle Sud a souhaité enrichir sa politique de solidarité envers les habitants de son territoire par la création d'une mutuelle intercommunale de santé.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de constituer un potentiel de négociation, permettant d'accéder aux contrats collectifs offrant des conditions financières de souscription plus avantageuses que celles de contrats individuels.

Après avoir étudié les propositions de l'ensemble des candidats, le choix s'est porté sur la MCA : Mutuelle Complémentaire d'Alsace.

L'objectif recherché est atteint car nous disposons maintenant d'une mutuelle pour moins de 10 € par mois pour les personnes de 18 à 35 ans ou seulement 22,90 € pour les plus de 62 ans.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir abouti à une offre adaptée et négociée répondant aux attentes exprimées par nos concitoyens, dont certains avaient renoncé à se soigner du fait des tarifs souvent élevés de l'offre médicale.

Deux formules sont proposées aux habitants : une formule de base et une formule améliorée avec des garanties élargies.

Pour la souscription de cette complémentaire santé, des renseignements peuvent dès à présent vous être fournis par le cabinet de courtage BEYER Assurances au : 07 87 59 03 45, 1 rue de l'Industrie 67340 IWGWILER, par mail : ccsms@beyer-assurances.fr.